

Le Château sous mesure de contrainte

MICHAËL RODRIGUEZ, Date: Mercredi, 06 juillet @ 00:00:00

Sujet Vaud

Le Parlement vaudois a accompli hier un acte de bravoure. Les députés ont en effet osé infliger un désaveu cinglant au gouvernement -en l'occurrence, à sa majorité de droite- sur un dossier dont la gestion quotidienne est assurée par le Conseil d'Etat. Mais, ce faisant, le Grand Conseil n'a pas fait preuve d'immaturité politique, comme le clame Jean-Claude Mermoud depuis les premières velléités de soulèvement du Parlement. Le législatif ne se substitue pas davantage à l'exécutif sur un terrain qui constituerait une plate-bande du gouvernement. Autorité suprême du canton, le Grand Conseil s'émancipe et prend simplement ses responsabilités politiques là où le Conseil d'Etat les élude. Responsabilités morales, d'abord, vis-à-vis de requérants d'asile dont les autorités précédentes ont eu la décence de penser que le traumatisme vécu dans leur pays d'origine et les liens noués ici ne s'effaçaient pas d'un coup de crayon. Responsabilités politiques, ensuite, face au déni de justice commis par les autorités fédérales, et dont le département de Christophe Blocher a cru se sortir par de pitoyables pirouettes. Réagir à des violations aussi manifestes du droit à la justice n'est pas une option facultative, c'est un devoir. La surdit  de la droite du gouvernement aux constats d'arbitraire, la répétition quasi obsessionnelle de la nécessité d'obéir à la Confédération ne constituent pas même l'embryon d'une politique. Le Grand Conseil l'a rappelé hier de la plus vigoureuse des manières, en plaçant en quelque sorte le Château cantonal sous mesure de contrainte. Sa majorité est dès lors mise en demeure de trouver une issue à la crise de l'asile qui ne soit pas une énième porte dérobée.

Cet article provient de Le Courier
<http://lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :
<http://lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=39827>